

## Lettre ouverte à tous mes collègues

Eug. Lejeune (Verviers)

A ce que l'on me dit dans plusieurs cercles de ma fréquentation, vous vous posez des questions sur l'estimation du timbre neuf à sa juste valeur, vous semblez peu disposés à vous adapter à l'entrée en vigueur des cotes du nouveau catalogue COB - NET et à prendre des nouvelles habitudes.

A peu de mois d'utilisation, collectionneurs francophones et surtout wallons, vous poussez des cris désespérés. Vous dites que vous vous perdez dans le nouveau catalogue et que vous ne parvenez plus à vous retrouver.

A ce moment, précisons que cette inquiétude est apparue principalement dans le Sud du pays, ceci parce que vous avez presque tous voulu utiliser uniquement le COB jusqu'à sa disparition et écouté les bons conseils de ceux qui critiquaient le NET depuis 1983. Alors que vos collègues du Nord, depuis cette date, se sont tous servis du NET avec raison, sans aucun problème.

Pourquoi ? Avant tout, puisqu'il faut le rappeler, le COB a cautionné depuis des années, des cotations élevées qui ne représentaient rien et qui servaient à quoi ?

Dans la pratique, les transactions se traduisaient à une référence de départ sur un prix calculé à 50% voire à 60% pour certaines émissions. Cette façon s'avérait aberrante, surtout pour les nouveaux collectionneurs; néanmoins elle était entrée dans les normes des milieux philatéliques. Cette règle des cotes élevées imposées par le COB servait à quoi, puisque personne ne la respectait.

Ne vous cachez pas la face, en prime abord, la réduction variable de la cote se faisait plus souvent que l'on ne croit à la tête du client, à son appétit philatélique, particulièrement à l'adresse des néophytes, par des boursicoteurs fréquentant nos cercles, et qui rapidement décelaient l'avidité et la bourse du nouvel adepte.

Quant en 1983, avec quelques collègues clairvoyants, lorsque nous nous sommes référés au NET, on nous a crus dérangés et on a réfuté unanimement toutes nos remarques et conclusions.

C'était pourtant simple, les cotes du NET voisinaient les 50 et 60 % pratiqués avec le COB. Le résultat donnait à cette époque une image aussi fidèle que possible du marché, en tenant cependant compte des raretés disponibles et des tirages.

Tout au plus suivant le cas, les cotes du NET toléraient-elles une baisse de 10 à 20 %, quand tout simplement on les appliquait telles quelles, puisque cela revenait au même que les réductions sur le COB.

Contrairement à ce que certains d'entre vous pensent et affirment, le nouveau catalogue n'est pas responsable de la mévente actuelle, il y a d'autres motifs, dont celui où, pendant des années on a tenté de faire croire au public, y compris la Poste, que le timbre neuf augmentait de valeur chaque année et que le timbre moderne constituait un placement sûr.

Il suffit de relever quelques séries au hasard du catalogue et de tenter une estimation pour se rendre compte que c'était du mensonge. Il apparaît maintenant que le seuil des 50 % ne représente plus rien, puisque nombre de timbres des trente dernières années ne se vendent même plus à la valeur faciale !

Avec sa manie de doubler la cote chaque année pour n'importe quel timbre, le COB a trompé tout le monde; telle cette série à surtaxe de 1982, vendue à 100 F., que le COB cotait déjà à 240 F. la seconde année, alors que le NET lui donnait une valeur de 145 F. surtaxe déduite. De plus, on affranchit du courrier imprimé avec des timbres d'il y a 25 ans.

Avec ces cotes élevées sans motif de rareté sur le marché, le COB avec ses pareils est responsable de la pléthore sur le marché actuel de séries de ces trente dernières années séries abandonnées par tous ceux qui se sont fait des illusions de placements.

Les anciennes séries n'ont pas subi cette désaffectation par la simple raison de leur faible tirage et du nombre limité de vente par la poste.

Ce n'est par parce que un particulier ayant besoin de liquidité présent une U.P.U. à 4.000 F. que le cote actuelle du NET à 11.000 F est faussée, alors que le COB la cotait déjà au double en 1984.

Un peu de bon sens est de mise présentement. Comme certains dirigeants de cercle le suggèrent, il est tout à fait malvenu d'aspirer à fixer actuellement en commun un pourcentage unique pour tous les timbres du nouveau catalogue. S'il en fut ainsi presque toujours à ce jour, le plus probant, c'est le fait que les habitudes se trouvent totalement dérangées pour certains, qui avec le COB, ont toujours pratiqué la réduction tacite sur des cotes faussement élevées pour des buts commerciaux.

Tout cela c'est du commerce aux vignettes modernes neuves avec une seule référence d'une gomme intacte. Ce n'est pas la de la philatélie, qui a bien besoin d'être rénovée, mais c'est du négoce sur des valeurs fictives, mouvantes et arbitraires, que le NET, puisqu'il faut bien en parler, a ramener à des taux encore trop élevés pour des bouts de papier n'ayant eu aucune fonction postale, sauf celle de pomper de l'argent.

Il en est bien autrement pour les timbres qui ont assuré leur fonction postale. Ce mois, un cercle de la capitale présente à sa prochaine réalisation, le n° 5 d'octobre 1949, le 40 centimes rose, catalogué maintenant à 13.000 F. : prix de départ : 6.000 F. Le même en neuf et avec gomme originale fait aussi partie du lot; catalogué 65.000 F. départ à 15.000 F parce qu'il présente un léger pli dans la gomme, qui n'est sans doute qu'un accident de gommage.

Même lavé et sans gomme, ce timbre rare dans cet état garde toute sa valeur historique, malgré l'aberrante règle de la gomme instaurée par le COB, ce timbre ayant été émis à moins de 300.000 exemplaires et utilisé intensément à l'époque.

En tout cela il faut rester lucide; de nouvelles habitudes doivent être prises, car enfin de compte toute l'agitation actuelle n'est qu'une affaire de gomme vierge. Dans une vente récente à Bruxelles, un exemplaire du 6,50 Baudouin à lunettes, bien oblitéré (non par une fausse oblitération posthume pour concours), a trouvé preneur à 1.800 F. alors que ce timbre est coté 450 F. usé. Alors !

C'est un collègue d'Anvers qui vient de faire une belle démonstration dans une exposition de propagande philatélique de son cercle, où il avait monté un cadré à douze feuilles et où tous les timbres étaient présentés le verso à vue avec le titre "BELLE GOMME".

C'est c' qu'il fallait démontrer !!!

E.L.

Extrait de L'Epaulette d'avril 1992.